

BULLETIN MUNICIPAL 2020



N°28





TAXI RS

06 95 29 81 73

TAXI RS

Chauffeur pour trajet
privé, professionnel et médical

RÉSERVATION

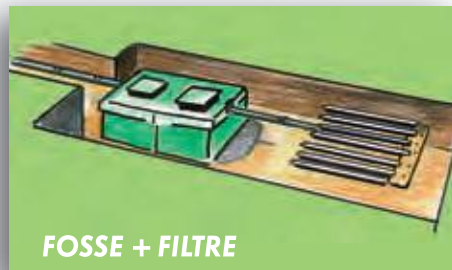
☎ 06.95.29.81.73

✉ 01taxirs@gmail.com

NOUVELLES NORMES D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

ATTENTION

Pour la mise aux normes
de votre assainissement,
faites appel
à des professionnels
qui vous proposent
différentes versions
d'assainissement individuel.



FOSSE + FILTRE

Denis Prost
Paysagiste
01390 MONTHIEUX

LE COUET ENTREPRISE
TERRASSEMENTS
01390 MONTHIEUX

☎ 06.11.37.00.33 ☎ 06.11.37.00.29 ☎ 06.12.66.30.16

Retrouvez nos
actualités et
promotions sur
Facebook
et Instagram

- 👁 + de 1500 montures optiques et solaires
- 👁 Spécialiste Basse Vision
- 👁 Equipements pour le sport à la vue
- 👂 Centre auditif

Parking privatif



68, route de Trévoux
St ANDRE DE CORCY



**Vous allez
vous aimer**

Prenez RDV sur www.krys.com/1271 ou ☎ au 04.37.92.10.77



Christophe SASSI
Artisan Carreleur

Depuis 1998

388 grande rue - 01390 MONTHIEUX

Mail : contact@sassicarrelage.fr

06 03 46 26 52

SOMMAIRE

Mot du Maire	page 3
Conseil Municipal / Syndicats / Commissions communales	page 4
Délibérations 2020	page 5
Budget réalisé 2019	page 6
Budget prévisionnel 2020	page 7
Services communaux	page 8
Informations utiles	pages 9 à 15
Informations pratiques	pages 16 à 17
Borne recharge voitures électriques / Que deviennent nos déchets ?	page 18
Fleurissement	page 19
Travaux école maternelle et locaux périscolaires	pages 20 et 21
Carnet 2020 / Insolite à Monthieux / Pêche d'étang	page 22
Environnement	page 23
Toilette canine	page 24
Sapin de Noël	page 25
Fin d'année scolaire CM2 / Ecole	page 26
Rentrée scolaire 2020	page 27
Cantine / Comité des fêtes	page 28
Bibliothèque	page 29
Huçul	pages 30 et 31
Association La Mésange / Club des anciens	page 32
Associations Poterie et Aux Lucioles	page 33
Ain Domicile Services	page 34
Passerelle en Dombes	page 35
Point info social / PanneauPocket	page 36





ETS MICHEL
ELECTRICITE

Electricité générale - Climatisation

04 72 26 15 64
 contact@michel-electricite.fr

907 Rue de l'Industrie 01390 ST ANDRE DE CORCY

SARL COUTURIER RENÉ

MAÇONNERIE

NEUF ET
RÉNOVATION

04.72.26.12.34

rene.couturier62@free.fr

188 route de Monthieux 01390 ST MARCEL EN DOMBES

Christophe Pernet

IMMOBILIER

36, route de Trévoux

01390 ST ANDRÉ DE CORCY

04 72 26 11 11

www.pernet-immobilier.com

MARBRERIE - CRÉMATION

3 COMPLEXES FUNÉRAIRES

24h/24 - 7j/7

www.pompes-funebres-metas.fr

289, rue Pierre Poivre
01330 Villars-lès-Dombes
Tél. 04 74 98 17 97

68, rue Christian Barnard
01400 Châtillon-s/Chalaronne
Tél. 04 74 55 17 17

2, impasse de la Vernangère
01390 St-André de Corcy
Tél. 04 72 26 02 17

LE MOT DU MAIRE

En cette fin d'année 2020, il me revient la difficile tâche de rédiger le traditionnel mot du Maire.

Ce mot du Maire qui est habituellement un mot de synthèse, de prospective, de projection vers l'année future, prend cette année une forme bien différente.

Ce devrait être un mot rempli d'espérance, de voir aboutir tous vos projets et ceux de votre Commune. Comment ne pas en douter au regard du déroulement de cette défunte année 2020.

Dès les premiers jours, nous découvrons ce nouveau virus appelé LA COVID, à l'origine d'une pandémie mondiale. On nous a tout dit sur ce virus, une simple « grippe », jusqu'à le qualifier de terrible ennemi. C'est bien un véritable ennemi que nous avons rencontré, il a tué, il a mis à mal notre économie, il nous a conduit à l'isolement, et nous n'avons certainement pas encore perçu tous ses ravages induits.

Le virus est toujours présent, nous devons donc rester vigilants, mais aussi penser à notre avenir. Notre avenir, c'est celui que notre équipe élue en Mars 2020 vous a proposé « Le bien vivre à Monthieux ».

Si durant cette funeste année 2020, vos Elus ont géré

les urgences, ont essayé d'être présents auprès de vous, ils souhaitent pouvoir en cette année 2021, voir aboutir certains de leurs projets, ils vont s'y employer, même si de nombreuses difficultés sont à redouter.

Les conditions sanitaires ne permettront pas la tenue de nos traditionnelles festivités, repas des anciens et vœux aux habitants. Nous n'oublierons pas cependant nos anciens et les personnes en difficulté, qui en cette période d'incertitude, ont besoin d'un peu de réconfort et de présence.

Que vous souhaiter pour 2021 ? Bien sûr la santé qui plus que jamais en cette période, est primordiale. Il nous faut résister à ce nouvel ennemi, souhaiter ne pas être obligé de vivre avec, mais gagner le combat. Puisse notre sérieux et le vaccin attendu nous permettre d'en sortir vainqueurs.

Que ces derniers mots plein d'optimisme vous incitent à voir avec bienveillance le monde d'après qu'on nous promet.

A toutes et à tous bonne année 2021.

Le Maire,
Philippe PAILLASSON



CHRISTIAN STYLISTE
246 les millières
01390 SAINT ANDRÉ DE CORCY
04 72 26 40 21
DU MARDI AU JEUDI : 9h - 12h / 14h - 19h
VENDREDI : 9h - 19h
SAMEDI : 8h - 15h
M A T R I X



BERNARD
Service Energies
Commandes au 04 74 46 34 34
GNR-GAZOLE-FIOUL-ADBLUE-LUBRIFIANTS
GRANULES DE BOIS
www.BernardSE.com
l'énergie est notre avenir, économisons-la !

**ETUDE • PROJET
CONSTRUCTION • REHABILITATION
PERMIS DE CONSTRUIRE
DIRECTION DE TRAVAUX**

S.E.L.A.R.L. CHRISTIAN COMPIGNE ARCHITECTE
240, rue des Millières - 01390 SAINT ANDRÉ DE CORCY
Téléphone : 04 72 26 89 39 - Portable : 06 80 03 84 17
Mél : christian.compigne@wanadoo.fr

CENTRE BEAUTÉ PLUS

Soins Esthétiques
Bien-Etre - Bio
Onglerie



Bijoux - Parfums
Accessoires Mode
Bons Cadeaux

04 72 26 48 19
49, route de Bourg-en-Bresse - 01390 Saint-André de Corcy



Denis Prost
Création Entretien - Parcs & Jardins
MONTHIEUX
01390 St-André-de-Corcy
Tél : 04 72 26 46 43

FDSI **09 79 54 91 28**
06 08 61 41 74

Depuis 1989, 12000 particuliers ou professionnels nous ont fait confiance pour leur informatique

Dépannage - Formation - Installation - Internet - Vente
<http://www.fdsi.fr> contact@fdsi.fr

CONSEIL MUNICIPAL

ÉLECTIONS DE L'ANNÉE 2020

Mise en place du nouveau Conseil Municipal

Maire : Philippe PAILLASSON

1^{er} Adjoint : Denis PROST

2^{ème} Adjoint : Géraldine LIDON

3^{ème} Adjoint : Olivier COSTON

4^{ème} Adjoint : Jean-François FERRIER

Conseiller(ère)s : Coralie BAYARDON
Stéphane CHAPUIS
Olivier COQUARD
Annie DELANGE
Myriam DESVAUX
Claire MANISSIER
Alexia PETIT
Claude RAYNAL
Emilie SEMEDO
Michel THOLLET

SYNDICATS

Election des délégués au Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain

Délégué titulaire : Claude RAYNAL

Délégués suppléants : Jean-François FERRIER
Claire MANISSIER

Election du délégué titulaire de la CLET

Titulaire : Denis PROST

Election des délégués des quatre SIE du Syndicat d'Eau potable Bresse Dombes-Saône

Délégué titulaire : Michel THOLLET

Délégué suppléant : Denis PROST

Communauté de communes de la Dombes

Délégué titulaire : Philippe PAILLASSON

Délégué suppléant : Denis PROST

COMMISSIONS COMMUNALES

Commission Finances et Impôts

Responsable : Philippe PAILLASSON

Membres : Myriam DESVAUX,
Claire MANISSIER,
Coralie BAYARDON

Commission Bulletin Municipal

Responsable : Géraldine LIDON

Membres : Emilie SEMEDO,
Annie DELANGE,
Olivier COQUARD,
Claire MANISSIER,
Jean-François FERRIER

Commission Internet - Information - Communication

Responsable : Géraldine LIDON

Membres : Emilie SEMEDO,
Annie DELANGE,
Olivier COQUARD,
Olivier COSTON,
Alexia PETIT

Commission Urbanisme, Travaux, Voierie, Espaces verts

Responsable : Denis PROST

Membres : Claude RAYNAL, Claire MANISSIER,
Michel THOLLET, Jean-François FERRIER

Commission Scolaire et Périscolaire

Responsables : Olivier COSTON, Stéphane CHAPUIS,
Emilie SEMEDO, Alexia PETIT

Commission Environnement - Chemins pédestres - Bois

Responsables : Jean-François FERRIER,
Annie DELANGE,
Coralie BAYARDON,
Stéphane CHAPUIS,
Claude RAYNAL

Fleurissement

Responsable : Jean-François FERRIER,

Membres : Annie DELANGE,
Stéphane CHAPUIS,
Denis PROST

Associatif - Social - Petite enfance

Responsables : Géraldine LIDON,
Olivier COQUARD,
Emilie SEMEDO, Alexia PETIT

Commission P.O.S. - P.L.U.

Tout le Conseil Municipal



*Rang du haut, de gauche à droite : SEMEDO Emilie, COSTON Olivier, LIDON Géraldine, COQUARD Olivier, PETIT Alexia.
Rang du bas, de gauche à droite : CHAPUIS Stéphane, BAYARDON Coralie, RAYNAL Claude, FERRIER Jean-François,
MANISSIER Claire, PAILLASSON Philippe, PROST Denis, DELANGE Annie, DESVAUX Myriam, THOLLET Michel.*



DÉLIBÉRATIONS 2020

Projet Ecole Maternelle et locaux périscolaires – Travaux d’accessibilité et création de sanitaires

Monsieur le Maire,

Expose le rapport des analyses des offres pour l’aménagement de l’Ecole Maternelle pour travaux d’accessibilité et création de sanitaires, pour un coût total qui s’élève à 125 481.83 H.T. soit **150 578.20T.T.C**

Monsieur le Maire demande à son Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur la réalisation de ce projet

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à la majorité absolue,

- **ACCEPTE** de réaliser le projet d’aménagement de l’Ecole Maternelle pour travaux d’accessibilité et création de sanitaires, pour un coût total qui s’élève à 125 481.83 H.T. soit 150 578.20T.T.C

- **DEMANDE** à Monsieur le Maire de signer tous documents afférents à ce Marché.

Election d’un délégué à la CLECT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l’article des statuts indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

Considérant qu’il convient de désigner d’un délégué titulaire de la Commune de Monthieux à la CLECT

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l’élection du délégué :

Monsieur PROST Denis ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué titulaire à la CLECT

Election d’un délégué au CNAS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l’article des statuts indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

Considérant qu’il convient de désigner d’un délégué titulaire de la Commune de Monthieux auprès du CNAS

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l’élection du délégué :

Monsieur PROST Denis ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué titulaire au CNAS

Election d’un représentant au SDIS de St André de Corcy

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l’article des statuts indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

Considérant qu’il convient de désigner d’un représentant de la Commune de Monthieux au SDIS de St André de Corcy (Ain)

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l’élection du représentant :

Monsieur CHAPUIS Stéphane ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé représentant de la Commune de Monthieux au SDIS de St André de Corcy (Ain)

Projet Ecole Maternelle et locaux périscolaires – Travaux d’accessibilité et création de sanitaires – Montant définitifs des travaux

Monsieur le Maire,

Rappelle la demande de subvention déposée auprès du Département de l’Ain en 2018 sous la référence 2018_02437. Le montant estimé des travaux en 2018 était alors de 95 620€ H.T.

Suite à l’appel d’offre des entreprises sur l’affaire citée en objet, le montant définitif des travaux s’élève aujourd’hui à 125 481.83 H.T. soit **150 578.20T.T.C**

Monsieur le Maire demande à son Conseil Municipal de bien vouloir réitérer la demande de subvention auprès du Département de l’Ain avec les montants définitifs pour la réalisation des travaux de l’Ecole Maternelle pour l’accessibilité.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à la majorité absolue,

- **SOLLICITE** le Maire pour réitérer la demande de subvention auprès du Département de l’Ain pour l’aide à l’accessibilité des bâtiments publics et notamment de l’école maternelle sur montant définitif de **125 481.83€H.T.**

- **DEMANDE** à Monsieur le Maire de signer tous documents afférents à cette demande de subvention.

*Le Maire,
P. PAILLASSON*

BUDGET RÉALISÉ 2019

Chapitres	Libellés	Dépenses réalisées
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019		
60	Eau - Assainissement	803
	Eclairage bâtiments + chauffage	14 070
	Combustibles - Carburant	4 913
	Fournitures administratives	2 430
	Fournitures scolaires + cadeaux + transports	5 317
	Fournitures équipements + voirie + entretien	4 043
61	Contrats de maintenance	11 210
	Location wc public	0
	Entretiens bâtiments, voirie, réseaux, matériels	19 848
	Fleurissement, illumination avec pose + dépose	11 790
	Assurances	5 497
62	Repas anciens + colis, vœux du Maire, cérémonies inauguration	7 927
	Bulletin Municipal	3 060
	Frais affranchissement + télécommunications	3 569
	Gros nettoyage des locaux	672
63	Taxes Foncières	2 080
64	Frais de personnel, salaires + cotisations + TAP	165 959
	Indemnités élus + cotisations	26 261
	Service Incendie	10 650
65	Contributions obligatoires (syndicats Chalaronne, CAUE...)	4 399
	SIEA éclairage public	9 472
	Subventions aux Associations	5 310
66	Intérêts des emprunts	16 521
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019		
70	Divers redevances	11 488
73	Taxes Foncières + habitations	273 958
	Attibution compensation C.C.C.D.	
	Pylones	
74	Dotations de l'Etat	103 264
75	Redevances, locations salles + logements	24 110
DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS 2019		
16	Remboursements d'emprunts - capital	24 107
20	Frais d'études	4 800
21	Travaux sur les bâtiments, voirie et achat mobilier	38 650
RECETTES D'INVESTISSEMENTS 2019		
10	FCTVA, TLE, excédents de fonctionnement	221 169
13	Subventions Réserve Parlementaire, C.C.C.D.	35 846
16	Emprunt	0

BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

Chapitres	Libellés	Dépenses réalisées
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020		
60	Eau - Assainissement	3 596
	Eclairage bâtiments + chauffage	9 828
	Combustibles - Carburant	3 000
	Fournitures administratives	1 049
	Fournitures scolaires + cadeaux + transports	2 957
	Fournitures équipements + voirie + entretien	7 067
61	Contrats de maintenance	12 703
	Entretiens bâtiments, voirie, réseaux, matériels	27 635
	Fleurissement, illumination avec pose + dépose	8 373
	Assurances	6 662
62	Repas anciens + colis, vœux du Maire, cérémonies inauguration	7 415
	Bulletin Municipal	906
	Frais affranchissement + télécommunications	3 804
	Gros nettoyage des locaux	720
63	Taxes Foncières	2 169
64	Frais de personnel, salaires + cotisations + TAP	183 316
	Indemnités élus + cotisations	31 901
	Service Incendie	10 647
65	Contributions obligatoires (syndicats Chalaronne, CAUE...)	9 674
	SIEA éclairage public	20 887
	Subventions aux Associations	2 669
66	Intérêts des emprunts	15 881
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2020		
70	Divers redevances	10 617
73	Taxes Foncières + habitations	304 135
	Attibution compensation C.C.C.D.	
	Pylones	
74	Dotations de l'Etat	101 912
75	Redevances, locations salles + logements	22 823
DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS 2020		
16	Remboursements d'emprunts - capital	27 221
20	Frais d'études	1 466
21	Travaux sur les bâtiments, voirie et achat mobilier	220 224
RECETTES D'INVESTISSEMENTS 2020		
10	FCTVA, TLE, excédents de fonctionnement	41 659
13	Subventions Réserve Parlementaire, C.C.C.D.	39 408
16	Emprunt	15 000

SERVICES COMMUNAUX

MAIRIE

Tél. 04 72 26 11 15

Mail : mairiedemonthieux@wanadoo.fr

Site web : www.monthieux.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Mardi de 13h30 à 17h30

Mercredi de 8h à 12h et de 14h à 17h30

Jeudi de 13h30 à 17h30

Fermée le mardi matin, le jeudi matin et le vendredi toute la journée. Le samedi : voir sur site.

- Secrétaire de mairie : LEAL Nathalie
- Agent de service : LABROSSE Fabien
- ATSEM : GUICHERD Myriam
- Agent périscolaire TAP : BACONNIER Léah
- Agents d'entretien : RATTAIRE Anthony,
BOURGEOIS Melryck

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

• Tarif pour les habitants de la commune

Hiver du 1^{er} octobre au 30 avril, chauffage compris :
250 € du vendredi soir 18 h au Dimanche soir 18 h
+ Caution 500 €

Été du 1^{er} mai au 30 septembre :

200 € du vendredi soir 18 h au Dimanche soir 18 h
+ Caution 500 €

• Tarif pour les personnes n'habitant pas la commune

Hiver du 1^{er} octobre au 30 avril, chauffage compris :
550 € du vendredi soir 18 h au Dimanche soir 18 h
+ Caution 500 €

Été du 1^{er} mai au 30 septembre :

450 € du vendredi soir 18 h au Dimanche soir 18 h
+ Caution 500 €

- Location vaisselle pour tout le monde : 50 €
- Tarif Vin d'honneur : Hiver : 77 € / Été : 61 €

Ces tarifs s'entendent nettoyage compris et sont applicables pour toutes les réservations. Les lieux doivent être laissés en bon état de propreté. Il est demandé de respecter les locaux et le matériel. Le bruit et la musique doivent être baissés à 2 heures du matin pour être arrêtés à 3 h.

La moitié du montant de la location est exigée à la réservation et encaissée, le solde le jour de la manifestation. Pour toute location contacter la mairie.

LOCATION PETITE SALLE DE RÉUNION

Réservée uniquement aux personnes de la commune pour faire des repas de famille environ 30 personnes.

Prix : 100€ la journée ou le week-end, ménage non compris.

BOIS COMMUNAL (voir Mr JF Ferrier)

La Commune dispose de bois communaux et les met à la disposition de ses habitants, à raison de 2 moules par foyer plus 2 moules supplémentaires maximum avec l'accord du résident qui laisse sa part. Ce bois ne peut en aucun cas être vendu. Les résidents secondaires ont le droit à une demi-part soit 1 moule.

La commission des bois passera chaque fin de saison sur place pour mesurer les tas qui devront être bien rangés et sera strict sur le cubage.

Rappel : 1 moule = 1.33m x 1.33m x 1.33

Chaque tas portera le nom du propriétaire. Les souches seront coupées au plus court et le plus proprement possible.

Les coupes s'effectueront du 1/12 au 1/03.

Le ramassage s'effectuera du 1/07 au 30/08 par temps sec avec accord de la commission.

Les arbres marqués seront impérativement conservés.

Les véhicules sont interdits sur place pendant l'hiver.

Tout lot non commencé dans le mois sera redistribué.

Toutes les inscriptions se font impérativement en Mairie.

Pour la part de bois contactez Monsieur Denis PROST au n° tél. 06.12.66.30.16.

C.C.A.S

Le centre Communal d'Action Sociale organise chaque année un repas des personnes âgées gratuit pour les 65 ans et plus.

Au moment de Noël, un colis est distribué aux personnes de 70 ans et plus. Le C.C.A.S donne son avis sur les demandes d'aide sociale et les dossiers transmis par le département.

TERRAIN DE SPORTS CÔTÉ MAIRIE (Foot, Basket Ball, handball)

Ouvert tous les jours de 8 h 30 à 17 h sauf le week-end. Merci d'en tenir compte pour le respect du voisinage.

ÉCOLE

L'école de Monthieux accueille les enfants dès 3 ans en classe de maternelle (3 ans au 31 décembre de l'année en cours). Ceux-ci pourront continuer leur scolarité au village, jusqu'au CM2. Les inscriptions se font en Mairie puis l'admission auprès du Directeur courant mai et juin. Les enfants peuvent prendre le repas de midi à la cantine.

COLLÈGE

Les enfants de Monthieux se rendent au Collège de St André de Corcy. Un ramassage par car est organisé tous les jours. Le départ se fait devant la cour de l'école maternelle entre 8 h 00 et 8 h 15.

Le retour s'effectue sur la place de l'église.

INFORMATIONS UTILES

RAPPEL AUX PARENTS : il vous est demandé d'informer vos enfants sur les risques encourus en cas de détérioration des biens communaux. Votre responsabilité est engagée.

LYCÉE

Les jeunes de Monthieux sont accueillis au lycée de Trévoux. Un ramassage journalier par car est organisé. Départ vers les 7h-7h10 vers la place de l'église. Retour idem.

ORDURES MÉNAGÈRES

Sur la commune de Monthieux, le ramassage des sacs jaunes et des sacs noirs (ordures ménagères) à lieu le vendredi matin avant 7 heures. La dépose des sacs se fait uniquement aux points de ramassage le jeudi soir, merci de respecter le tri sélectif.

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLEMENTS

Stationnement des poids lourds :
Interdit sur la place du village par arrêté municipal.
La place publique est dotée d'un sens unique.

DÉCHETTERIES

Fermées les dimanches et jours fériés.

Pour tous renseignements :
appeler la COMCOM au 04 74 98 47 15.

Horaires d'ouverture St André de Corcy
(rouge de Montluel)

Du 1^{er} avril au 30 septembre : horaires d'été

- lundi, jeudi, vendredi et samedi : 9h - 12h30 / 13h30 - 18h
- mardi : fermée
- mercredi : 13h30 - 18h

Du 1^{er} octobre au 31 mars : horaires d'hiver

- lundi, jeudi, vendredi et samedi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h
- mardi : fermée
- mercredi : 13h30 - 17h

Horaires d'ouverture Villars les Dombes
(ZAC de la Tuilerie)

Du 1^{er} avril au 30 septembre : horaires d'été

- lundi, mardi, vendredi et samedi : 9h - 12h30 / 13h30 - 18h
- mercredi : 13h30 - 18h
- jeudi : fermée

Du 1^{er} octobre au 31 mars : horaires d'hiver

- lundi, mardi, vendredi et samedi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h
- mercredi : 13h30 - 17h30
- jeudi : fermée

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES



MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

 mesdemarches.agriculture.gouv.fr

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :
Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018).

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !

 **ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!**



INFORMATIONS UTILES

PIÈCES À FOURNIR POUR OBTENIR :

► Fiches individuelles et fiches familiales

ont été remplacées par une photocopie du livret de famille.

► Carte d'identité (valable 15 ans)

Passeport (valable 10 ans)

Depuis le 21 mars 2017 les cartes d'identité et les passeports sont à demander dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil.

► Inscription sur les listes électorales

À compter du 1^{er} janvier 2019 et avec l'entrée en vigueur du répertoire électoral unique, toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales, en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant ce scrutin (jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin pour les scrutins organisés en 2019).

► Carte grise

Uniquement sur le site de la Préfecture.

► Livret de famille (duplicata)

- nom, prénoms et date de mariage

À demander sur le lieu de votre domicile - gratuit

► Extrait d'acte de naissance

- nom, prénoms et date de naissance

À demander sur le lieu de votre naissance - gratuit ou internet

► Extrait d'acte de mariage

- nom, prénoms et date de mariage

À demander sur le lieu de votre mariage - gratuit ou internet

► Extrait d'acte de décès

- nom, prénoms et date de décès

À demander sur le lieu du décès ou du domicile du défunt - gratuit ou internet

► Pour chacun de ces trois extraits

enveloppe timbrée accompagnant la demande

► Recensement militaire

Pour les garçons et les filles âgées de 16 ans se faire recenser dans leur mois d'anniversaire. Pour cela, se présenter en mairie, muni du livret de famille et de sa carte d'identité.

DÉFIBRILLATEURS À VOTRE DISPOSITION

Nous vous rappelons que la commune met à votre disposition un défibrillateur. Pour qu'il soit accessible à tous, nous l'avons placé dans le hall des appartements de la commune, en face de l'église. Cet appareil est d'un usage élémentaire et de premier secours.

Un deuxième défibrillateur se trouve dans la salle polyvalente. Il est accessible quand la salle est occupée.



SPINOSA
Stéphane

TEL 06.73.24.32.21
instagram: spinosa_design

Création de fauteuils et d'objets de décoration personnalisés.

stephanOI.spinosa@outlook.fr

INFORMATIONS UTILES

NUISANCES SONORES

Il est rappelé qu'un arrêté Préfectoral régit le bruit de voisinage. L'usage de matériel de jardinage (tondeuse, débroussailluse...), de bricolage et de tout appareil susceptible de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore n'est autorisé que :

	Heures autorisées le matin	Heures autorisées l'après-midi
Jours ouvrables	8 h à 12 h	14 h à 19 h 30
Samedis	9 h à 12 h	15 h à 19 h
Dimanches	10 h à 12 h	
Jours fériés	10 h à 12 h	

Intermarché ST ANDRÉ
SUPER DE CORCY



Fier de travailler
avec les producteurs
locaux !

**OUVERT
DU LUNDI AU SAMEDI
8H30 - 20H00
LE DIMANCHE 9H - 12H30**







GARAGE SAMPER
MECANIQUE - CARROSSERIE
VENTE DE VÉHICULES NEUFS & OCCASIONS

04 78 32 50 91

615, Rue de l'Industrie - Z.I. de Sure

01390 SAINT ANDRÉ DE CORCY

garagesamper@gmail.com

INFORMATIONS UTILES

LES DIX CONSEILS CONTRE LES CAMBRIOLAGES

1/ PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE

- équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur ;
- équipez votre domicile d'une alarme (hurlante intérieure/extérieure ou reliée à une société de sécurité ou à votre téléphone portable) ;
- renforcer vos volets et fenêtres ;
- installez des détecteurs de présence ;
- fermez votre porte à clé durant votre absence, la nuit et faites attention la journée ;
- fermez votre portail à clé, surtout la nuit (et la voiture est verrouillée dans la propriété) ;
- l'été, ne laissez pas tout ouvert (pas fenêtres et volets en même temps)
- quand vous prenez possession d'un nouveau domicile, changez les serrures (même chose si perte clés) ;

2/ SIMULEZ UNE PRÉSENCE A VOTRE DOMICILE

- en cas d'absence de quelques heures, laissez une lumière ou la télévision allumée ;
- installez un programmateur de lumière pour certaines heures ;
- demandez à un voisin d'ouvrir et fermer les volets chaque jour ;

3/ NE LAISSEZ PAS LE COURRIER S'ENTASSER OU LA PELOUSE TROP POUSSER

- aidez-vous entre voisins pour le courrier ou faites-le suivre ;

4/ RANGEZ VOS CLÉS DE VOITURE (POUR ÉVITER LE HOME JACKING)

- bannissez le vide-poche ou le crochet dans l'entrée ;
- rangez les sacs à main dans un placard ;

5/ CACHER VOS BIENS DE VALEUR

- trouvez un endroit autre que la chambre des parents ou la salle de bain pour cacher les bijoux ;
- ne gardez pas trop de fortes sommes à votre domicile (notamment artisans/commerçants) ;
- au pire, équipez-vous d'un coffre (dans un endroit non visible de visiteurs) ;
- mettez en lieu sûr vos factures (N° de série) et prenez des photos de vos bijoux ;

6/ RESTEZ DISCRETS SUR VOS PÉRIODES D'ABSENCE

- ne laissez pas d'annonce sur votre répondeur, sur mur Facebook ou par tweet ;

- faites un transfert d'appel de votre ligne fixe sur votre portable ;
- ne révélez pas aux démarcheurs (physiques ou téléphoniques) vos absences ;
- prévenez un proche ;

7/ EN CAS D'ABSENCE, ADHÉREZ AU DISPOSITIF « OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES »

- c'est gratuit, simple (formulaire à télécharger sur le site internet gendarmerie ou dans votre brigade) ;
- cela fonctionne toute l'année (pas que pendant les vacances scolaires) ;
- associez un proche ou un voisin qui viendra contrôler de temps en temps (en plus de la gendarmerie) ;
- ça marche : en 2010, moins de 1% des propriétaires ayant souscrits ont été cambriolés ;

8/ FAITES LE 17 IMMÉDIATEMENT EN CAS D'ÉVÉNEMENTS SUSPECTS

- en cas de démarchage suspect, de repérage (à pied ou en véhicule) dans votre quartier ;
- quand vous voyez des personnes enjamber une clôture ou passer en véhicule avec des cagoules ;
- soyez le plus précis dans les descriptions (véhicules, personnes) et restez en ligne si besoin ;
- la gendarmerie travaille 365/365 jours (une patrouille est déjà dehors ou peut sortir rapidement) ;

9/ NE LAISSEZ PAS DE VISITEURS SE PROMENER DANS VOTRE DOMICILE

- méfiez-vous de tout le monde (femmes, enfants, professions rassurantes...) ;
- exigez toujours une carte professionnelle (gendarmes, policiers, commerciaux, facteurs, éboueurs...) ;
- n'allez pas vérifier la présence de votre argent ou de vos bijoux en présence de visiteurs ;

10/ SI VOUS ÊTES VICTIMES DE CAMBRIOLAGE

- ne touchez à rien et appelez immédiatement votre brigade ou faites le 17 ;
- si les cambrioleurs sont encore à l'intérieur ou vous réveillent, gardez votre calme, ne prenez aucun risque et retenez le maximum d'éléments d'identification (descriptions morphologique et vestimentaire, accent, paroles...) ;
- faites opposition sur vos moyens de paiements s'ils ont été volés ;
- venez déposer ensuite plainte à la brigade en amenant tous les documents nécessaires (assurance, factures, numéros de série, photographie des objets...);

INFORMATIONS UTILES

LA REDEVANCE INCITATIVE : CHANGEMENT LE 1^{ER} JANVIER

La Redevance Incitative entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2021. L'année 2020 devait être une année test permettant de régler en amont les différentes difficultés liées à ce changement.

Malheureusement, la Covid-19 est passée par là, engendrant un important retard dans le planning.

Les livraisons des bacs ont été suspendues pendant plus de deux mois, tout comme les suivis de tournées destinés à régler les éventuels problèmes de collecte.

Au 1^{er} janvier 2021, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sera supprimée. La Redevance Incitative entrera en vigueur, entraînant le comptage réel des levées et des pesées. Ainsi le montant de cette redevance dépend de la production de déchets non recyclables.

Grâce à la redevance incitative, le geste du tri devient plus systématique, participant ainsi à la préservation de l'environnement.

La Redevance Incitative, combien ça coûte ?

La Redevance Incitative est composée de 3 parts :

- une part fixe (125€ / an). Cette part fixe permet de

financer les déchèteries (dépôts de déchets, la collecte et le transport de ces déchets), la collecte des déchets recyclables (que ce soit aux points d'apport volontaire ou bien en porte-à-porte), ainsi que la collecte du verre.

- une part à la levée (2,80€ / levée) : il s'agit de la somme facturée à chaque fois qu'une poubelle est collectée. Un minimum de 10 levées est comptabilisé chaque année.
- une part au poids (0,23€ / kg) : il s'agit du poids des déchets collectés lors de chaque levée.

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Le problème ne date pas d'hier. Et pourtant, prévention et pédagogie ne suffisent visiblement pas.

Les dépôts sauvages étant un véritable fléau, le Gouvernement en a même fait l'une de ses priorités, en augmentant considérablement le montant des amendes pour atteindre 1500 €.

Que ce soit dans la nature ou par terre autour des points d'apport volontaire, déposer ses déchets ailleurs que DANS une benne prévue à cet effet est répréhensible. Le maire de la commune où ces déchets sont retrouvés a toute compétence pour verbaliser l'auteur des faits.



JUSQU'À 1 500 € D'AMENDE !
Même au pied des conteneurs, c'est interdit !

4 déchèteries à votre disposition

Chalamont

Le Petit Moulin
Route d'Amberieu

Mardi - vendredi : 13h30 / 17h
Jeudi - samedi : 9h / 12h30 et
13h30 / 17h
(jusqu'à 18h30 en heures d'été)

Châtillon-sur- Chalaronne

Lieu-dit
"La Champaye"

Du lundi au samedi
9h / 12h30 et 13h30 / 17h
(jusqu'à 18h30 en heures d'été)

Saint-André-de- Corcy

Route de Montluel

Lundi, jeudi, vendredi, samedi
9h / 12h30 et 13h30 / 17h
Mercredi : 13h30 / 17h
(jusqu'à 18h en heures d'été)

Villars-les-Dombes

ZAC de la Tuilerie

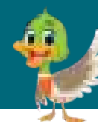
Lundi, mardi, vendredi, samedi
9h / 12h30 et 13h30 / 17h
Mercredi : 9h / 12h30
Jusqu'à 18h en heures d'été

Un doute, une question ?

www.ccdombes.fr 04 28 36 12 12
www.mon servicedechets.com service.dechets@ccdombes.fr



REDEVANCE INCITATIVE Tarifs au 1er janvier 2021



Part fixe pour les déchets recyclables :

Charges du service autres que celles dédiées aux ordures ménagères résiduelles (amortissements et maintenance des équipements, collecte et tri des déchets déposés en déchèterie et aux points tri, traitement des refus, actions liées à la réduction et à la prévention des déchets...)

115 € / an¹

pour les usagers
desservis en point
d'apport volontaire

125 € / an²

pour les usagers collectés
en porte-à-porte

¹ Communes en point d'apport volontaire pour les déchets recyclables :

Abergement-Clémenciat, Bains, Chaneins, Châtillon-sur-Chalaronne, Condesiat, Dompière-sur-Chalaronne, Neuville-les-Dames, Relevant, Romans, Saint-André-le-Bouchoux, Saint-Georges-sur-Renon, Saint-Trivier-sur-Moignans, Sandrans, Sulignat, Valeins.

² Communes en porte-à-porte pour les déchets recyclables :

Birieux, Bouigneux, Chalamont, Châtenay, Châtillon-la-Palud, Crans, La Chapelle-du-Châtelard, Lapeyrouse, Le Plantay, Marlieux, Mionnay, Monthieux, Saint-André-de-Corcy, Saint-Germain-sur-Renon, Saint-Marcel-en-Dombes, Saint-Nizier-le-Désert, Saint-Paul-de-Varax, Sainte-Olive, Versailleux, Villars-les-Dombes et Villette-sur-Ain.

Part variable en fonction du nombre de présentations à la collecte du ou des bac(s) destiné(s) aux ordures ménagères résiduelles.

2,80 € / levée

2,00 € / levée
(uniquement pour les
bacs de 47 L*)

Part variable en fonction du poids des déchets contenus dans le ou les bac(s) destiné(s) aux ordures ménagères résiduelles.

0,23 € / kg

Refus d'identification : Redevance pour refus d'identification.

606,15 €

* Les bacs de 47 litres sont réservés aux habitants qui n'ont pas la possibilité de stocker un bac sur leur lieu d'habitation. Ils sont délivrés après validation par les services de la Communauté de Communes de la Dombes

Une inscription, une question ?

Service Déchets

04 28 36 12 12

service.dechets@ccdombes.fr

www.ccdombes.fr

www.mon servicedechets.com



INFORMATIONS UTILES

LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC ET LE CLIC, AU SERVICE DES HABITANTS



La Maison de services au public (MSAP) de la Communaut  de Communes de la Dombes offre   tous les habitants du territoire une aide et un soutien personnalis s dans leurs d marches administratives. Qu'il s'agisse de questions concernant l'emploi, la sant , la retraite, les prestations sociales, le logement, etc..., des personnes form es sont pr sentes pour renseigner et accompagner les usagers. Les agents peuvent  galement apporter leur aide pour les d marches   effectuer sur le site de l'Agence Nationale des Titres S curis s (ANTS) concernant les pr -demandes de carte d'identit  et de passeport, les demandes de permis de conduire et de certificats d'immatriculation (ex-cartes grises). Un poste informatique avec connexion   internet est  galement mis   la disposition de tous   titre gracieux. Renseignements sur le site internet www.ccdombes.fr ou au 04 74 55 98 23.

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination g rontologique), quant   lui, est un lieu d'accueil et d' coute, d'information, de conseil et d'orientation pour r pondre aux demandes des adultes  g s de 60 ans et plus et de leur entourage, concernant les probl mes du quotidien et l'acc s aux droits. C'est un guichet unique de proximit , un espace de concertation et de coordination avec les acteurs g rontologiques pour un accompagnement adapt . Il informe, oriente et conseille sur les d marches administratives et les droits de l'adulte  g  : aides financi res (APA, aides au logement,...),  tablissements accueillant les adultes  g s (accueil temporaire, accueil de jour, MARPA, EHPAD,...), associations diverses (loisirs et culture, aide et  coute des familles, aide aux malades, b n voles,...), accompagnement   la vie quotidienne (aides   domicile, soins, livraison de repas, am lioration et adaptation de l'habitat, t l assistance,...).

Renseignements sur le site internet www.ccdombes.fr ou aux 04 74 55 15 39 / 06 73 38 06 55.

R NOVATION  NERG TIQUE : C'EST LE MOMENT DE SE LANCER !

2 milliards d'euros. C'est le montant affect  au dispositif MaPrimeR nov+ dans le plan de relance du Gouvernement sur 2021-2022. Dans la Dombes, le secteur r sidentiel (et en particulier le chauffage des b timents)

constitue le deuxi me poste g n rateur de gaz   effet de serre, derri re le transport.

Pour accompagner les propri taires souhaitant d buter des travaux de r novation  nerg tique dans leur logement, la CDD s'est associ e   l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain (ALEC 01) en cr ant la plateforme Dombes R nov+.

Quels sont les travaux pertinents   r aliser ? Quelles entreprises contacter ? Quels sont les dispositifs d'aides financi res envisageables ? Autant de questions auxquelles les conseillers de Dombes R nov+ peuvent r pondre lors d'un simple appel t l phonique au 04 74 98 33 76 (du lundi au vendredi de 9h   12h et de 14h   17h). Un service gratuit pour l'ensemble des habitants de la CCD.

Pour aller plus loin, il est possible de se faire accompagner par Dombes R nov+, tout au long du projet de r habilitation. La plateforme propose un suivi complet et personnalis  en contrepartie d'une contribution de 150 euros. Pour en savoir plus : www.alec01.fr

Commerces : vers une r volution num rique en milieu rural ?

Certains s'y  taient mis bien avant le confinement. D'autres ne voulaient pas en attendre parler ou n'avait tout simplement pas le temps de s'y int resser. Et puis la logique du num rique, ce n'est pas inn  pour tout le monde. Le confinement et surtout la fermeture des commerces dits « nonessentiels » a montr  la fracture entre les commerces ayant entam  le virage du num rique et les autres.

Il est vrai que le num rique ne va pas de soi en milieu rural. Des commer ants avaient peur que cela d nature les relations humaines. Mais le confinement a pr cipit  certaines conversions. Des professionnels se sont rendus compte, qu'en p riode actuelle, le fameux « click & collect » fonctionne. Les clients sont au rendez-vous. Parfois m me, les relations humaines s'en trouvent amplifi es.

Pas besoin de proposer une superbe plateforme toute option. Les syst mes de commande les plus basiques fonctionnent aussi (prise de commande par t l phone, par SMS ou m me via les r seaux sociaux). Face aux manques d'approvisionnement ou aux ruptures de stocks, les clients s'adaptent et soutiennent leurs commer ants. Un v ritable  lan de solidarit  est n .

Pour aider les commer ants   passer au num rique, la CCI et la CMA proposent des accompagnements et formations. Renseignez-vous aupr s d'eux. »

INFORMATIONS UTILES



- **Aide aux personnes âgées**
 - **Aide aux personnes handicapées**
 - **Aide aux personnes malades**
 - **Aide retour hospitalisation**
 - **Ménage – Repassage**
 - **Garde d'enfants**

ADMR du secteur de Saint André de Corcy :

☎ 04 72 07 89 31 ✉ 249 route de Monthieux – 01390 Saint André de Corcy

@ asaintandre@fedec01.admr.org

www.admr.org

Accueil :

Lundi et Vendredi de 8h à 16h – Mardi et Jeudi de 8h à 17h30 – Mercredi de 9h à 17h30



LA DOMBES
communauté de communes

EN PRATIQUE

La Communauté de Communes de la Dombes vous répond :



Téléphone
04 28 36 12 12



Mail
contact@ccdombes.fr



Site
www.ccdombes.fr



Messagerie Facebook

MSAP

Maison de services au public

- Aide, conseil et accompagnement dans les démarches administratives.
- Des permanences délocalisées dans des mairies.



Contact :
Pascale MUZY
04 74 55 98 23
msap@ccdombes.fr

CLIC

Centre local d'information et de coordination gérontologique

- Information, conseil, orientation pour les adultes âgés de plus de 60 ans et leur entourage.



Contact :
Martine LUQUET
04 74 55 15 39
clic@ccdombes.fr



Service Déchets

- Inscription au service Déchets
- Commande de bacs
- Inscription en déchèterie
- Des questions ?

Contact :
04 28 36 12 12
service.dechets@ccdombes.fr
www.monservicedechets.com

Déchèterie de Saint-André-de-Corcy

Adresse
Route de Montluel
01390 Saint-André-de-Corcy
Horaires d'ouverture
Lundi, jeudi, vendredi, samedi
de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 18h00
Mercredi de 13h30 à 18h00
Du 01/10 au 31/03 :
fermeture à 17h

Déchèterie de Villars-les-Dombes

Adresse
ZAC de la Tuilerie
01330 Villars-les-Dombes
Horaires d'ouverture
Lundi, mardi, vendredi, samedi
de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 18h00
Mercredi de 9h00 à 12h30
Du 01/10 au 31/03 :
fermeture à 17h

Petite Enfance

Dès le début de la grossesse, pensez à déposer un dossier de pré-inscription en crèche.

Coordination des 8 crèches et 5 RAM du territoire.

Contact :
04 28 36 12 12
petiteenfance@ccdombes.fr

100 av Foch 01400 Châtillon-sur-Chalaronne

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

INFORMATIONS PRATIQUES

MAISON MEDICALE ST ANDRE DE CORCY

60 ET 80 rue de la Bergerie

MEDECINS GENERALISTES

PICOT Cécile

Tel : 04 72 27 51 90

TRESCOL Lucie (entrée 2)

Tel : 04 78 29 96 76

MEDECIN ANGIOLOGUE VASCULAIRE

DHIMENE-FAREH Oufae

Tel : 04 78 23 64 43

MEDECIN CARDIOLOGUE

BRUN Sophie

Tel : 04 37 92 99 68

OSTEOPATHES

NOIRAY Eric

Tel : 04 72 08 59 55

SCHILLINGER Jessica

Tel : 06 09 25 66 83

ORTHOPHONISTES

AIMARD - BOY - CURT

Tel : 04 72 26 46 38

INFIRMIERS

ALLO SOINS SERVICES

Tel : 04 72 26 14 31

DENTISTE

SABRAN Thomas

Tel : 04 72 08 57 78

KINESITHERAPEUTES

PETIT BILLANDON BIANCHI

Tel : 04 72 26 45 06

OLLIVIER VAUDIAU PUCELLE

Tel : 04 72 26 19 20

MEDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE

DUPLAN Laurent

Tel : 06 19 83 84 92

SOPHROLOGUE, RÉFLEXOLOGUE PLANTAIRE

PALLEY Karine

Tel : 06 70 37 34 57

PSYCHOLOGUE DU DEVELOPPEMENT

BIEZ Elodie

Tel : 07 81 23 29 97

PSYCHOMOTRICIENNE

BRIDAY Nadine

Tel : 04 69 16 88 17

PEDICURE PODOLOGUE

DUPARCHY Lucie

Tel : 06 50 96 83 66

SAGE FEMME

JOUBERT Maelle

Tel : 06 65 30 21 98

MEDECINS GENERALISTES

CABINET MEDICAL

TOURNIER-ODIN /

EDO-FOREST / PARIOT / BAILLY

16 rue du moyen âge

01330 VILLARS LES DOMBES

Tel : 04 74 98 10 00

REGNAULT-ROCHE

ESPACE SANTE LA "POYPE"

416 Av. Charles de Gaulle

01330 VILLARS LES DOMBES

Tel : 04 74 98 04 42

CHAPEL Didier

51 rue du commerce

01330 VILLARS LES DOMBES

Tel : 04 74 98 18 48

DANJOU Michel

42 rue Gilbert Boullier

01330 VILLARS LES DOMBES

Tel : 04 74 98 39 39

LASSUS BONHOMME Jocelyne

77 rue P. Duverger

01330 VILLARS LES DOMBES

Tel : 04 74 98 01 83

OSTHEOPATHES

D'ORAZIO Violène

135 place du marché

01330 VILLARS LES DOMBES

Tel : 04 78 88 00 53

ORTEGA Samuel

63 rue lavéran

01330 VILLARS LES DOMBES

Tel : 04 74 98 28 85

JAUDON Morgane

ESPACE SANTE "LA POYPE"

416 Av. Charles de Gaulle

01330 VILLARS LES DOMBES

Tel : 04 81 47 16 97

ORTHOPHONISTES

DUCROCQ - OTT

LE BELANDRE

40 place Victor Hugo

01390 SAINT ANDRE DE CORCY

Tel : 04 72 08 58 65

PROTON GREJON Céline

59 rue Jérusalem

01330 VILLARS LES DOMBES

Tel : 04 74 98 18 12

ROULE ARBANT Michelle

11 rue Birolle

01330 VILLARS LES DOMBES

Tel : 04 74 98 11 89

VINCENT FALGUET Annelise

ESPACE SANTE "LA POYPE"

416 Av. Charles de Gaulle

01330 VILLARS LES DOMBES

Tel : 09 72 38 64 22

DENTISTES

LAVILLE-RUBY Muriel

551 rue Dombes

01330 VILLARS LES DOMBES

Tel : 04 74 98 26 67

MOYET-DISDIER

119 place du marché

01330 VILLARS LES DOMBES

Tel : 04 74 98 13 30

REYNE - FERNANDEZ

154 rue du commerce

01330 VILLARS LES DOMBES

Tel : 04 74 98 05 86

ORTHODONTISTE

BOURHIS Aurélie

101 rue Carnot

01330 VILLARS LES DOMBES

Tel : 04 74 98 28 79

PROTHESISTE DENTAIRE

FEBVAY Frederic

100 Allée des Acacias

01330 VILLARS LES DOMBES

Tel : 04 74 98 24 90

PODOLOGUES PEDICURES

KISTER Sophie

54 rue Gilbert Boullier

01330 VILLARS LES DOMBES

Tel : 04 74 98 06 31

DENIS-LOSTE Marie Pierre

28 route de Trevoux

01390 SAINT ANDRE DE CORCY

Tel : 04 37 26 01 96

INFORMATIONS PRATIQUES

PEDIATRE

CHAPEL-SCOTTO Isabelle
40 rue du commerce
01330 VILLARS LES DOMBES
Tel : 04 74 98 05 07

PHARMACIES

GRANDE PHARMACIE DE VILLARS
544 Av. Charles de Gaulle
01330 VILLARS LES DOMBES
Tel : 04 74 98 07 91

PHARMACIE DE LA DOMBES
76 rue Gilbert Boulrier
01330 VILLARS LES DOMBES
Tel : 04 74 98 00 87

PHARMACIE SAINT ANDRE
Lieu dit Millieres
01390 SAINT ANDRE DE CORCY
Tel : 04 72 26 10 32

INFIRMIERS

CALLAMARD-CHAVE
17 rue Sires
01330 VILLARS LES DOMBES
Tel : 04 72 88 43 41

CHARRION COMTET et VENET
54 rue Gilbert Boulrier
01330 VILLARS LES DOMBES
Tel : 04 74 98 19 63

DOMBES SOIN ET SANTE
Les Vanneaux - Route Laveran
01330 VILLARS LES DOMBES
Tel : 04 74 98 06 53

PETIT Laurence
17 rue du commerce
01330 VILLARS LES DOMBES
Tel : 06 87 32 95 43

VETERINAIRES

CLINIQUE VETERINAIRE DES ETANGS
La Tuilerie
01330 VILLARS LES DOMBES
Tel : 04 74 98 01 10

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE GENIN
Place des Anciens Combattants
01390 SAINT ANDRE DE CORCY
Tel : 04 72 26 10 11

KINESITHERAPEUTES

SCM MK VILLARS
32 Av. des Nations
01330 VILLARS LES DOMBES
Tel : 04 74 98 07 05

DIETETICIENNES

D'ORAZIO Perrine
135 place du marché
01330 VILLARS LES DOMBES
Tel : 06 89 37 42 51

CHAPUIS Audrey
Naturhouse - 1204 Av. Ch. de Gaulle
01330 VILLARS LES DOMBES
Tel : 04 78 88 94 97

PSYCHOLOGUES

EVERARD MOCERINO
ESPACE SANTE "LA POYPE"
416 Av. Charles de Gaulle
01330 VILLARS LES DOMBES
Tel : 04 78 88 75 06

BUET Elisabeth
73 rue Duverger
01330 VILLARS LES DOMBES
Tel : 04 74 98 39 13

SOPHROLOGUES

FAYARD Micheline
31 place Jean St Cyr
01330 VILLARS LES DOMBES
Tel : 06 77 09 82 35

VAUDAN Alexandra
9 rue Carnot
01330 VILLARS LES DOMBES
Tel : 06 70 37 38 80

JAMBON Karine
16 chemin de Filioly
01330 VILLARS LES DOMBES
Tel : 06 70 37 34 57

SAGES FEMMES

MILLET Nathalie
141 ch. du Thou - Gds Communaux
01330 VILLARS LES DOMBES
Tel : 04 74 98 46 93

BOMPARD Gilda
visite à domicile
Tel : 06 87 55 25 19

HYPNOTHERAPEUTES

MOTTARD Thierry
61 place de la Résistance
01330 VILLARS LES DOMBES
Tel : 07 77 28 56 99

DELORME Isabelle
à domicile
01330 VILLARS LES DOMBES
Tel : 06 42 46 66 56

OPTICIEN MOBILE

RAY Anne
01330 VILLARS LES DOMBES
Tel : 06 87 61 84 59

POINT ACCUEIL SOLIDARITE PMI

42 rue de Laveran
01330 VILLARS LES DOMBES
Tel : 04 74 98 32 00

SERVICE SOCIALE DEPARTEMENTAL (D.I.P.A.S)

7 rue de la gare
01390 SAINT ANDRE DE CORCY
Tel : 04 72 26 14 10

TAXIS

TAXI MAUTI
14 Hameaux Tourterelles
01390 MIONNAY
Tel : 06 08 21 13 47

TAXI GEORGES
18 allée des Grives
01330 VILLARS LES DOMBES
Tel : 06 70 83 10 89

COILLARD
807 Av. Charles de Gaulle
01330 VILLARS LES DOMBES
Tel : 04 78 55 18 91

TAXI DES ETANGS
217 Av. Pasteur
01330 VILLARS LES DOMBES
Tel : 06 13 29 44 53

TAXI RS
Tel : 06 95 29 81 73

POMPES FUNEBRES

METRAS
1 impasse Vernangere
01330 VILLARS LES DOMBES
Tel : 04 72 26 02 17

METRAS
289 rue Pierre Poivre
01330 VILLARS LES DOMBES
Tel : 04 74 98 17 97

BOUVET
219 rue de Bresse
01330 VILLARS LES DOMBES
Tel : 04 74 98 01 00

BORNE RECHARGE VOITURES ÉLECTRIQUES

Une borne de recharge pour voitures électriques a été installée sur le parking face école.



Que deviennent nos déchets ?

Grâce au tri sélectif, nous pouvons recycler une partie de nos déchets comme les emballages en verre, les bouteilles en plastique, les canettes en aluminium... Nous disposons également de déchèteries publiques pour apporter des déchets volumineux ou nocifs afin qu'ils soient valorisés ou éliminés correctement. La communauté de communes nous informe régulièrement sur les gestes éco-citoyens pour produire moins de déchets. Malgré cela, chaque habitant a jeté en moyenne 179 kilos d'ordures ménagères résiduelles dans la poubelle grise en 2019. Organom, syndicat intercommunal de traitement et de valorisation des déchets ménagers, nous explique ce que deviennent ces déchets.

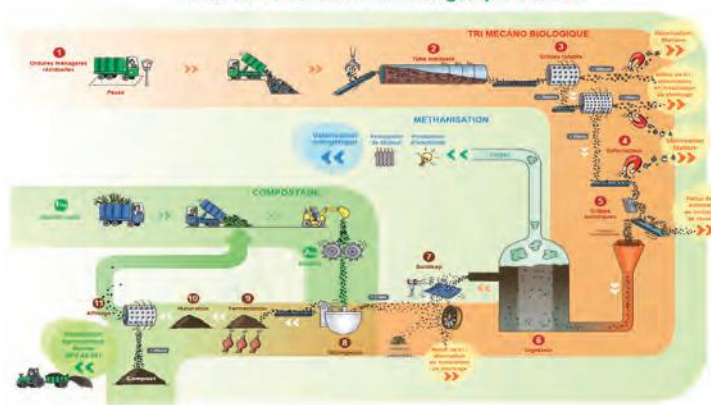
OVADE métamorphose les déchets en électricité et en compost

La communauté de communes assure la collecte des ordures ménagères sur son territoire. Elles sont ensuite acheminées par camion vers l'usine OVADE, située sur le site de La Tienne à Viriat. Les déchets subissent alors une première étape de tri, qui permet d'isoler les métaux ferreux recyclables et la matière organique méthanisable. Les refus (textiles sanitaires, plastiques, verre, inertes...) sont enfouis dans le centre de stockage attenant. La matière organique est ensuite digérée dans le méthaniseur, où elle produit du biogaz qui sera transformé en électricité. Enfin, ce qui reste après digestion, le digestat, est mélangé aux déchets verts (feuilles, branchages, tontes) pour produire du compost.



L'usine d'Organom valorise les ordures ménagères (ci-dessus le méthaniseur d'OVADE)

Unité de Valorisation Bio-Energétique OVADE



Attention aux déchets indésirables !

Pour garantir le bon fonctionnement de l'usine OVADE, vous ne devez pas jeter dans la poubelle grise : le verre, les détergents, les piles, les ampoules, les résidus de peinture, les câbles électriques, les textiles...

➤ Ces déchets doivent être déposés en déchèterie ou dans les points de collecte appropriés.



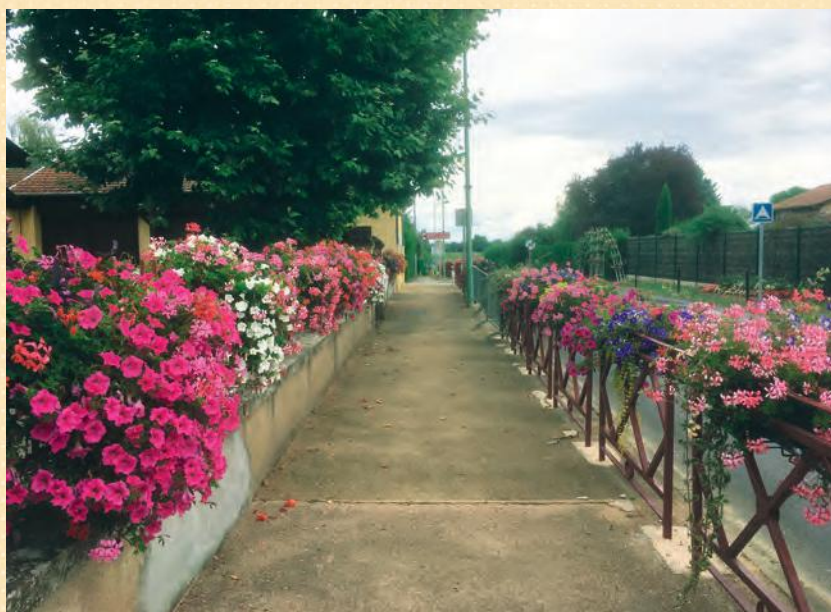
www.organom.fr

OVADE en chiffres (2019)

338 000 habitants (193 communes)
58 000 tonnes d'ordures ménagères traitées
10 400 MWh d'électricité produits (= 3 800 foyers alimentés)
15 600 tonnes de compost vendues aux agriculteurs
51% des ordures ménagères valorisées

LE FLEURISSEMENT

Cette année encore, le village s'est illuminé par son fleurissement.



NOUVEAU A MONTHIEUX

Anne-Sophie SALA

Habitante de Monthieux depuis bientôt 25 ans, je propose de vous faire découvrir une méthode d'accompagnement au mieux être : La réflexologie plantaire.

La Réflexologie plantaire

Une technique qui permet de stimuler, en fonction du besoin, des zones réflexes sur la plante du pied par des mouvements d'acupression.

Mieux-être

Maintenir l'équilibre du corps, l'homéostasie, ou améliorer les divers déséquilibres qu'ils soient digestifs liés au sommeil, à la fatigue, au stress ou aux diverses tensions et dysfonctionnements.



Sur rendez-vous au 06 17 52 93 50

TRAVAUX ÉCOLE MATERNELLE

Travaux d'accessibilité et création de sanitaires

Les travaux ont débuté en juillet pour une réception mi-décembre.



ET LOCAUX PÉRISCOLAIRES



CARNET 2020

Reconnaissance avant la naissance

DA FONSECA Ricardo et DE OLIVEIRA BARBOSA Beatriz	4 février
MATHIEU Romain et GENTAZ Laurence	21 novembre
SOENEN Baptiste et CHARVOLIN Jessy	28 juillet
THEVENET Sébastien et GOUGEON Adeline	10 juin
ZULIANI Morgan et RONZIER Amanda	19 novembre

Naissance

BOUDAH Marine Hortense	20 juin
------------------------	---------

Avis de naissance

GREGOIRE Marceau Jean Jacques	28 août
DE OLIVEIRA DA FONSECA Davi Marcos	6 février
DEROUICHE Lyna Zahra	3 octobre
NETO BRITES Alice	9 mars

THEVENET Lohan Alexandre	11 juillet
THIAIS Serah	4 novembre

Mariages

BERNET Colin Mathieu et PETIT Maud Pauline Marie	27 juin
ESCUDERO Gilles Emile et POULARD Fabienne	22 février
MARTINEZ Nicolas, Christophe et BACONNIER Léah	5 septembre
THEVENET Sébastien et GOUGEON Adeline, Marie, Béatrice	27 juin

Décès

GONOD Nicole Marie	7 novembre
--------------------	------------

Transcriptions de décès

MADRID Jean-Pierre, Daniel	10 juin
----------------------------	---------

INSOLITE À MONTHIEUX



PÊCHE D'ÉTANG le 2 décembre 2020 à Monthieux



ENVIRONNEMENT

Randonnée d'automne, nettoyage du village le dimanche 11 octobre 2020 avec une forte participation

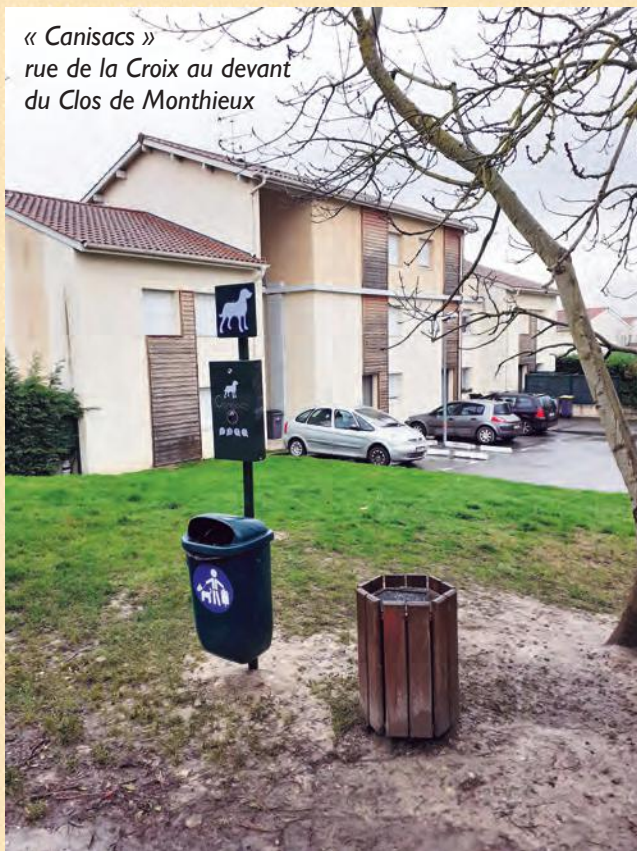
des habitants de Monthieux (environ 60 personnes) pour une « récolte » de 35 kgs de déchets.



TOILETTE CANINE

La commune a mis en place 3 sites « Canisacs » pour les besoins de vos animaux domestiques. Merci de bien les utiliser pour que les lieux restent propres.

« Canisacs »
rue de la Croix au devant
du Clos de Monthieux



« Canisacs » sur la place de l'église
contre les toilettes publiques

DIVAGATION DES CHIENS

Il est rappelé que la divagation des chiens est interdite et que ces animaux ne doivent pas aboyer sans raison le jour comme la nuit.

Pour les personnes détenant un chien de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie une déclaration doit être faite en Mairie.

Rappel des chiens faisant partie de ces catégories :

1^{ère} catégorie : chiens d'attaque

- Pitbulls : assimilables aux chiens de race staffordshire terrier américain staffordshire terrier sans être inscrits au livre des origines français (LOF)
- Boerbulls : assimilables aux chiens de race mastiff sans être inscrits au LOF
- Tosa : assimilables aux chiens de race tosa sans être inscrits au LOF

2^{ème} catégorie : chiens de garde et de défense

- Staffordshire terrier ou bull terrier du staffordshire inscrits au LOF
- Américain staffordshire terrier ou staffordshire terrier américain inscrits au LOF
- Tosa : inscrits au LOF
- Rotweiller : inscrits au LOF ou non inscrits
- Chiens assimilables au rotweiller



« Canisacs » sur l'espace jeux
à proximité du City stade

SAPIN DE NOËL

Décoration du grand sapin de Noël par les employés communaux Anthony et Melryck.



SAS BARNEOUD

**Boucherie
Charcuterie
Traiteur**

**199, Place de la Croix Blanche - 01390 ST ANDRÉ DE CORCY
09 50 98 95 10**

FIN D'ANNÉE SCOLAIRE CM2

Remise des cadeaux en CM2 avant l'entrée en 6^{ème}.



ECOLE DE MONTHIEUX

L'école de Monthieux ayant accueilli deux nouvelles maîtresses (Sophie Baptista et Margot Vergeat) la rentrée a marqué l'installation d'une nouvelle équipe enseignante qui a commencé à construire des projets pour cette année scolaire, malheureusement limités par le protocole sanitaire. Avant le renforcement de ce dernier, il a pu être organisé la veille des vacances de la Toussaint un après-midi jeux de société interclasses, qui a permis aux élèves de l'école de se retrouver et de partager un moment convivial bienvenu.



RENTRÉE SCOLAIRE 2020

Maternelle : classe de Sophie BAPTISTA



CP - CE1 : classe de Margot VERGEAT



CE2 - CM1 - CM2 : classe d'Eloïse GIBRAT



SOU DES ÉCOLES

L'année 2020 a été très particulière pour l'association du Sou des Ecoles, qui n'a pas pu organiser un seul événement festif en partenariat avec les écoles ou le Comité des Fêtes.

Cependant et malgré la situation sanitaire, nous avons continué de proposer des événements virtuels aux familles des écoles maternelle et primaire.

Nous avons organisé la vente des Chocolats de Pâques avec le soutien de notre partenaire Initiatives, la vente des Pains d'Épices de Noël avec notre partenaire FORTWENGER en Alsace depuis déjà 2 ans, puis la vente des Sapins de Noël avec notre nouveau partenaire DELBARD à Villars les Dombes.

Grâce aux participations des familles, les ventes ont été des succès et nous en profitons pour les remercier !

Les bénéfices permettront dès que possible de participer aux projets des enseignantes pour les différentes classes, mais ont déjà permis aux maîtresses de procéder à l'achat de matériels complémentaires pour leurs activités manuelles ou encore sportives. En effet à l'unanimité lors de notre assemblée générale du 1^{er} octobre 2020, nous avons exceptionnellement voté un budget en donation aux maîtresses afin de compléter leurs aménagements en classe, et de proposer de nouvelles activités aux enfants. Le projet Cirque a ainsi pu voir le jour en primaire.

Nous profitons de cette communication pour remercier la Mairie également, toujours présente lors de nos sollicitations.

Le sou des écoles de Monthieux



CANTINE

Cette année, malgré les contraintes sanitaires, la fréquentation est toujours restée assez soutenue avec la mise en place de 2 services.

Nous avons été dans l'obligation de fermer la cantine lors du 1^{er} confinement, et le personnel, Leah, Fabien et Myriam, ainsi que notre fournisseur RPC ont été ravis de reprendre l'activité au grand bonheur de tous les enfants.



COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes espère pouvoir organiser cette année 2 manifestations de plein air :

- Le marché traditionnel du 1^{er} mai
- La fête champêtre « cuisse de bœuf » fin juin

Soirée Années folles en février 2020.



ASSOCIATION BIBLIOTHEQUE



Impactées par le contexte sanitaire comme notre vie à nous tous, les permanences de la bibliothèque ont été maintenues ou non en fonction des directives gouvernementales au cours de cette année 2020.

Elles ont toujours lieu le samedi matin ; il a été mis en place une permanence supplémentaire le mardi en fin d'après-midi mais elle a rapidement dû être mise en suspens dans l'attente d'un retour à un fonctionnement normal.

Les enfants fréquentant l'école, quant à eux, viennent à la bibliothèque durant le temps scolaire, lorsque les conditions sanitaires le permettent, encadrés par leurs enseignants et par des adultes bénévoles.

La navette de la Direction de la Lecture Publique est toujours de passage deux fois par mois, elle aussi en fonction des conditions sanitaires, pour nous appor-



ter les ouvrages réservés et pour que nous rendions ceux qui nous sont demandés car attendus par d'autres bibliothèques.

Notre équipe de bénévoles s'est étoffée avec l'arrivée de Danielle JUHEM que nous remercions pour son implication et sa disponibilité.

Nous remercions aussi nos lecteurs et lectrices pour leur fidélité assurant la pérennité de la bibliothèque ; nous avons enregistré avec plaisir l'inscription de familles avec de jeunes enfants. Que les personnes non inscrites n'hésitent pas à franchir la porte elles aussi, elles seront les bienvenues !

Et nous remercions également la municipalité pour son soutien.

L'équipe de la bibliothèque

Ouverture :

Les mardis après-midi de 16h30 à 18h00 et samedis matins de 9h30 à 12h00, sauf pendant les vacances scolaires



ASSOCIATION Huçul

Pour rappel, l'Association Française du Huçul (AFH) a pour but de promouvoir le poney Huçul en France et de veiller à la conservation du patrimoine génétique de ce poney en voie d'extinction.

L'association inscrit son action, autour de ce poney ; dont le premier élevage français se situe depuis plus de 10 ans à Monthieux.

Au-delà du poney, les membres de l'association ont à cœur de promouvoir la Dombes, et ce au travers de l'organisation de différentes activités de plein air au cours desquelles poneys Huçuls et patrimoine naturel sont mis à l'honneur.

Nos randonnées équestres Equi'Dombes en sont l'illustration ! A cheval, encadrés, ceux qui ont participé cette année ont pu profiter des conseils d'un ornithologue pour découvrir la faune de nos étangs, ont rencontré un propriétaire passionné des pierres et de leurs histoires au Château du Montellier, ont pu admirer les gestes ancestraux des pêcheurs des étangs lors d'une pêche commentée de l'un d'entre eux...

Cette double passion du poney Huçul et de la Dombes a été fêtée au travers d'un reportage de TF1 au journal de 20h auquel nous avons été mis à l'honneur durant l'été. Un pied de nez à l'ouverture en ces temps de confinement et de repli sur soi... c'est en effet un petit poney venu des Carpates qui ouvre la voix de nos sentiers pour en faire découvrir à la presse les trésors !

@association_francaise_du_hucul

https://www.lci.fr/voyages/video-a-la-decouverte-de-la-dombes-la-region-aux-mille-etangs-2160340.html?fbclid=IwAR2SgITHih9JQ_kSPy105JQCqz4vZU-nU4s5_d_G7Cq9DuEIA9wAEO8LbsKE



Mais attention... notre écosystème est fragile. L'année 2020 nous le rappelle à grands cris. Nous voulons donc rester, au travers toutes nos activités de nature (accueil encadré de groupes d'enfants, d'adultes en situation de handicap ou non, formations diverses, randonnées équestres), à taille humaine !

L'année 2021 se profile et sur nos équidés, au pas, au trot, au galop... nous goûtons, un sentiment de liberté qui nous pousse à de nouveaux projets. En plus de nos activités habituelles, nous vous attendons le dimanche 18 avril 2021 pour relever le Défi-Nature. Epreuve sportive amicale, en partenariat avec le Comité Régional de Tourisme Equestre Auvergne Rhône Alpes, par équipe composée d'un cavalier, d'un VTTiste, d'un joggeur, c'est parti pour une course autour de MONTHIEUX !

Retrouvez toutes les infos sur notre site, page Facebook ou Instagram. A très vite donc !!

AFH - 11 impasse de Montaplan - 01390 Monthieux
info@poneyhucul.fr - www.poneyhucul.fr



ASSOCIATION LA MÉSANGE



Lundis créatifs à MONTHIEUX

Comme chaque année, l'Association la Mésange propose aux personnes de MONTHIEUX des échanges créatifs par la peinture, le bricolage, la couture, le tricot ou d'autres activités ou tout simplement pour passer un petit moment ensemble dans la bonne humeur pour le plaisir, pour se changer les idées surtout en ces périodes difficiles avec la COVID 19.

Naturellement Les gestes barrières doivent être respectés, Les masques **OBLIGATOIRES**.

Du gel sera fourni par l'Association.

**Tous les lundis de 15 h à 17 h
au 54 rue de la Croix à MONTHIEUX**

Vous pouvez nous rejoindre à tout moment.

Pour plus de renseignements :
06 09 64 14 16



CLUB DES ANCIENS

2020 ah ! Quelle année ! Et dire, Monsieur le Maire qu'avec Monsieur le Député vous nous avez souhaité une bonne année ! Quel succès ! En plus de la solitude, voilà le confinement, le déconfinement et le reconfinement ! Autrement dit tout le monde chez soi... On ne se voit plus... on ne se réunit plus... Restent les chemins pédestres pour se promener ... et se rencontrer.

En plus, rajoutez-y les problème de santé... Ils ont frappé plusieurs parmi les plus vaillants... Jean, Marie, ... Marcel qui est parti vers d'autres horizons... et vous pouvez imaginer dans quel état se trouve le club des anciens...

Que faire pour s'en remettre ? Prendre des précautions, sûrement! Pas la peine de les répéter. Et attendre des temps meilleurs.

Je vous propose amicalement quelques leçons de Jean de La Fontaine, l'homme des fables, ce vieux conservateur.

« Car c'est double plaisir, de tromper le trompeur ».

*« De plaire à tous, quiconque ambitionne,
Beaucoup se peine, et ne plaît à personne ».*

« En toute chose, il faut considérer la fin ».

*« Petits princes, videz vos débats entre vous,
De recourir aux Rois vous seriez de grands fous,*

*Il ne les faut jamais engager dans vos guerres,
ni les faire entrer sur vos terres ».*

*« Hélas ! On voit que de tout temps,
Les petits ont pâti des sottises des grands ».*

« Laissez dire les sots ; le savoir a son prix ».

*« Chacun tourne en réalités
Autant qu'il peut ses propres songes:
L'homme est de glace aux vérités;
Il est de feu pour les mensonges ».*

« Je conclus qu'il faut qu'on s'entraide ».

« C'est de l'homme qu'il faut se plaindre seulement ».

*« Ne faut-il que délibérer,
La cour en conseiller foisonne,
Est-i besoin d'exécuter,
L'on ne rencontre plus personne ».*

*« Le monde est plein de gens
qui ne sont pas plus sages :
Tout Bourgeois veut bâtir
comme les grands Seigneurs,
Tout petit Prince a des ambassadeurs,
Tout marquis veut avoir des Pages ».*

Jean-René Marchalot

ASSOCIATION POTERIE

L'association a démarré la nouvelle saison avec une dizaine de participants, le nombre maximal en période de Covid. Distance, masques et gel étaient au rendez-vous.

Chaque personne est venue avec des idées pour des réalisations en argile blanche, rouge ou raku, des terres aux différentes spécificités.

Depuis le premier cours, vases, plats, décors de Noël, etc... ont été émaillés avec réussite.

Chaque mardi soir est un moment de détente et de par-

tage où l'on prend plaisir à retrouver cette matière vivante qui une fois travaillée nous offre de très belles surprises.



Le Bureau

ASSOCIATION AUX LUCIOLES

Aux Lucioles est une association loi 1901 qui a été créée en 2006. Elle porte un accueil de jour sur deux sites (Reyrieux et Miribel) et une plateforme d'accompagnement et de répit des aidants.

Notre structure est autonome, agréée et financée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Conseil Départemental de l'Ain.

L'accueil de jour

L'accueil de jour Aux Lucioles, accueille à la journée sur les sites de Reyrieux ou de Miribel, des personnes âgées à partir de 60 ans, présentant des troubles de la mémoire (maladie neuro-dégénératives).



L'équipe pluridisciplinaire propose des activités adaptées. Cela permet de stimuler, d'entretenir le lien social et de valoriser les gestes de la vie quotidienne afin de contribuer au maintien de la vie à domicile. L'Accueil de jour représente une **réponse adaptée, appréciée par les familles et les personnes accueillies.**

- Le **transport** est assuré depuis le domicile jusqu'à l'accueil de jour matin et soir.
- Une **aide financière** du Conseil Départemental dans le cadre de l'APA est possible ainsi qu'une déduction fiscale.

La plateforme d'accompagnement et de répit des aidants

Ce dispositif accompagne les aidants naturels (conjoint, enfants, amis...) qui soutiennent un proche dans son quotidien. Nous sommes présents à vos côtés, pour vous donner de l'information, des conseils, mais aussi pour vous accompagner dans vos demandes de répit grâce à nos propositions d'activités via un programme.

Nos actions sont présentes sur le territoire de Chatillon sur Chalaronne, Reyrieux et Meximieux ainsi que toutes les communes aux alentours (au total 104 communes).

Halte répit à Miribel

Vous êtes aidants et avez besoin de temps libéré? Confiez- nous votre proche!

La Halte répit est un dispositif qui permet d'avoir du temps libéré, en confiant son proche à des professionnels spécialisés dans l'accompagnement des personnes âgées présentant des troubles de la mémoire. Une professionnelle propose un accueil et des occupations à un groupe de 3 personnes maximum (jeux, chansons, pâtisserie...). Accueil uniquement en demi-journée avec ou sans repas.

- Le mardi de 12h à 16h30
- Le jeudi de 9h à 13h30

NOUVEAU

Participation financière :

- 10 € la demi journée avec le repas.
- 8 € la demi journée sans repas.



Contact

Association « Aux Lucioles » - Rue du Collège
01600 Reyrieux - 04 74 00 85 01 - auxlucioles@orange.fr

ASSOCIATION AIN DOMICILE SERVICES

Un service d'Aide et Accompagnement à domicile de proximité depuis plus de 30 ans intervenant sur votre commune.

L'association présente sur l'ensemble du département de l'Ain agit pour faciliter le quotidien des personnes sur leur lieu de vie en respectant leurs choix et projets de vie. Des équipes de professionnel(le)s de proximité œuvrent au quotidien au domicile des personnes âgées, en situation de handicap ou fragilisées quel que soit leur âge. L'association propose des interventions 7/7 jours 24/24H grâce à 2 modes d'interventions.

Notre ambition : permettre aux personnes, quelle que soit leur fragilité, d'être acteur de leur vie.

Nos missions :

- Faciliter le quotidien des personnes à leur domicile
- Soutenir l'autonomie des personnes en encourageant leurs aptitudes
- Apporter de la relation humaine et favoriser le lien social.

Avec nos aides à domicile, nous vous proposons :

- Un accompagnement à la vie quotidienne : aide à l'entretien du logement et du linge, garde d'enfant de plus de 3 ans, courses pour ou avec la personne aidée, aide à la réalisation de repas
- Une aide à la personne : aide à la toilette, à l'alimentation, à la mobilisation, aux déplacements du quotidien, ...
- Un accompagnement pour des activités de loisirs et de vie sociale (promenade, jeux, ...)
- Un service d'accompagnement véhiculé pour permettre de vous rendre à votre rythme à des rendez-vous ou activités
- Un accompagnement global, 7/7 jours 24/24 h
- Des interventions ponctuelles pour soutenir les aidants, leur permettre d'avoir du répit
- Des actions de prévention pour rompre l'isolement que chacun peut subir.

L'association propose 2 modes d'intervention qui peuvent se compléter selon les besoins de chacun :

- Le service prestataire : l'association est employeur des aides à domicile
- Le service ains'pire : le bénéficiaire est l'employeur des aides à domicile et délègue à l'association les démarches administratives.

Ces 2 modes d'intervention sont cumulables et répondent à vos besoins. Notre collaboratrice Amandine FOURNIER, responsable de votre secteur sur l'antenne de Chalamont vous accompagne dans le choix du (des) mode(s) d'intervention le(s) plus adapté(s) à vos besoins.

Une rencontre à votre domicile gratuite sera réalisée afin de vous présenter l'association et vous proposer les solutions répondant à vos besoins.

Contactez l'antenne de votre secteur pour plus d'informations au 06 43 28 13 55 ou au 04 74 34 58 09.

Notre antenne vous accueille :

1 route de Bourg
01320 CHALAMONT
dombes@ain-domicileservices.fr

Notre siège :

Ain domicile Services
Immeuble « le Talisman »
1133 avenue de Lyon
01960 Péronnas
04 74 21 42 52
contact@ain-domicileservices.fr
www.ain-domicileservices.fr

Suivez nous aussi sur Facebook :

@aindomicileservices
et Twitter : @aindomservices

Aide à domicile, AVS, AES, pour rejoindre nos équipes, adressez votre candidature spontanée à l'antenne de proximité dont dépend votre commune ou par mail au siège de l'association.



PLÂTRERIE PEINTURE REVÊTEMENTS

Décoration
Ravalement de façades
Isolation thermique
par l'extérieur

Jean-Yves PETETIN

Rue de la Tour
01000 St-Denis lès Bourg
04 74 21 41 85
contact@peinturepetetin.com

ASSOCIATION **PASSERELLE** EN DOMBES

Je voudrais vous raconter une histoire...

Cette histoire est celle d'une citadine Lyonnaise qui vient s'installer à la campagne dans une petite commune de 1 723 habitants au cœur de la Dombes.

C'est tout naturellement que les premiers contacts se font via le site internet de la Mairie. On recherche d'abord : les structures existantes, sociales et solidaires, les loisirs, les commerces, les artisans présents sur le secteur pour faire le choix de sa commune de résidence. J'ai été interpellée en cliquant sur le lien de l'Association Passerelle en Dombes. Etant en cours de création d'entreprise je m'accorde un moment pour prendre contact avec son président. C'est là que tout a démarré, j'ai découvert un collectif de personnes (appelées parrains) très actif, avec des profils différents, chefs d'entreprise en activité ou à la retraite, salariés actifs du secteur public et privé. Elles associent leur énergie pour aider celles et ceux qui cherchent un emploi, un job d'été, un contrat d'apprentissage ou un stage (appelés filleuls). Je découvrais cette commune, Ambérieux en Dombes, avec des gens solidaires, dynamiques et généreux. Il ne m'a pas fallu longtemps pour faire le choix d'intégrer ce groupe et son projet pour l'année 2020, à savoir : un Forum des Métiers et de l'Emploi « Vivre et travailler en Dombes » ou comment réunir le monde politique à travers les deux communautés de communes CCDSV et CCD, le monde social (Mission locale et pôle emploi) et le secteur économique (groupe BERNARD le parrain du forum). L'association un Parr'Ain emploi de Mionnay s'est associée à cet événement.

Quelle énergie collective !!! Un beau succès qui a su rendre fier ses adhérents. 400 visiteurs, 50 entreprises à 80 % du territoire de la Dombes, 200 emplois proposés, 10 embauches réalisées ou en cours, 5 stages scolaires prévus, 10 entretiens prévus pour des contrats d'apprentissage. Depuis le nombre d'annonces reçues au sein de l'association a été multiplié par 3...

Un vrai réseau professionnel, qui a créé de l'interaction entre les commerçants, les artisans et les PME/PMI, une communication transversale et un développement

qui ne va pas s'arrêter là puisqu'elle souhaite accueillir 5 nouvelles communes : Villeneuve, Tramoyes et en cours Rancé, la Peyrouse, Monthieux.

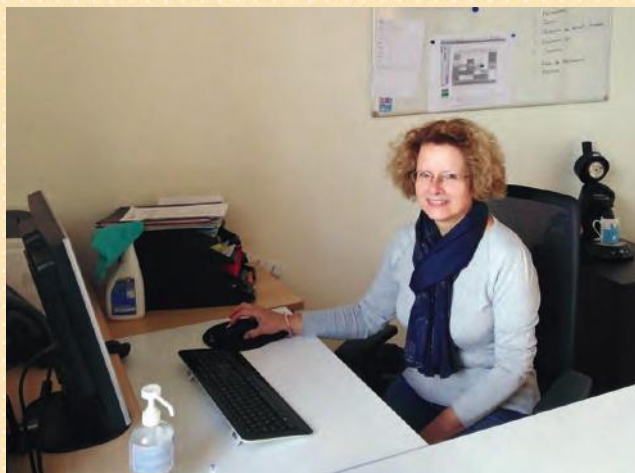
Cette année 2020 a été marquée par le Forum bien sûr (et sans cluster s'il vous plaît ! :-)), depuis nous avons tous réfléchi pour s'adapter à la situation sanitaire exceptionnelle et travaillons en visio ou port obligatoire du masque. En 2021 nous aurons accompagné plus de 400 filleuls depuis la création de l'association en février 2011, Passerelle en Dombes fêtera ses 10 ans d'existence.

Si vous habitez Ambérieux en Dombes, Ste Olive, St Jean de Thurigneux, Civrieux, Ars, Savigneux, Villeneuve, Tramoyes (Rancé, Monthieux et la Peyrouse à valider avec les communes concernées).

Rendez-vous, à notre permanence, tous les premiers samedis de chaque mois, le matin de 9h à 12h, à la mairie d'Ambérieux en Dombes.

Vous avez aussi la possibilité de nous contacter par mail : passerelle-en-dombes@orange.fr
ou d'aller visiter notre site : <http://passerelle.ambérieux-en-dombes.org/>.

Pascale DIA
(une marraine de l'association)



Dominique VIZCAINO, secrétaire de l'association.

LA TERRASSE

132

Bar. Resto. Pizzeria

Du mardi au samedi, midi & soir.
132 Place de la Croix Blanche,
01390 Saint André de Corcy.
Retrouvez nous sur Facebook

04-72-26-10-33



Un lieu pour VOUS

Le point info social, Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un lieu d'écoute, d'accompagnement, d'orientation

- Pour toute personne rencontrant des difficultés ou souhaitant exprimer une demande d'ordre social.
- Pour toute personne souhaitant être soutenue, conseillée... dans ses missions éducatives.

- Informations sociales
- Renseignements aides financières
- Accompagnement à la parentalité
- Orientation
- Conseils
- Ecoute bienveillante
- Soutien éducatif



Soutien
Ecoute
Accompagnement
Confidentialité
Informations
Gratuité
Ouvert à tous

Pour plus d'information :

Sophie BORNE
04 72 08 50 85
cdlsaintandredecorcy@gmail.com



POINT INFO SOCIAL



Horaires:

Les lundis, mardis et vendredis
sur rendez-vous

Le jeudi de 9h00 à 11h00
sans rendez-vous

04.72.08.50.85

290 Allée des sports
01390, St André de Corcy
☎ 04 72 08 50 85
✉ cdlsaintandredecorcy@gmail.com
🌐 www.pejfcorcy.fr

Retrouvez toutes les informations et alertes de la Commune sur PanneauPocket



Depuis un ordinateur

Lancez votre navigateur internet et tapez dans votre barre de recherche : **app.panneaupocket.com**

Saisissez le nom de la commune, l'intercommunalité, l'école, le syndicat ou son code postal dans le champ de recherche, ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone au milieu de l'écran.



Depuis un téléphone ou une tablette



Ouvrez votre application "PlayStore", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette, puis téléchargez PanneauPocket.



Dans l'application tapez le nom de la commune ou le code postal dans la barre de recherche. Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  pour recevoir les notifications des informations et alertes.

100% Anonyme
Gratuit
sans publicité



ECO PISCINE

Piscines

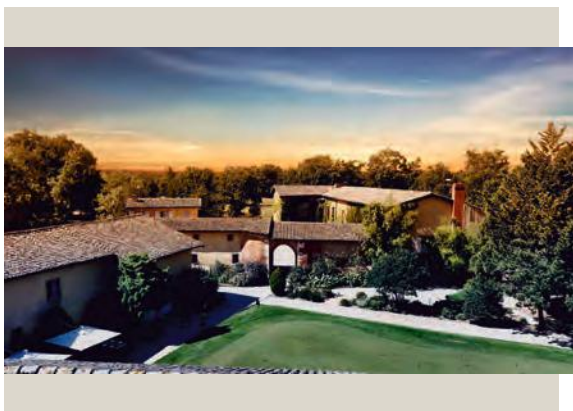
Traitement - Accessoires

06.29.63.07.05

ecopiscine@orange.fr

DOMAINE DU GOUVERNEUR

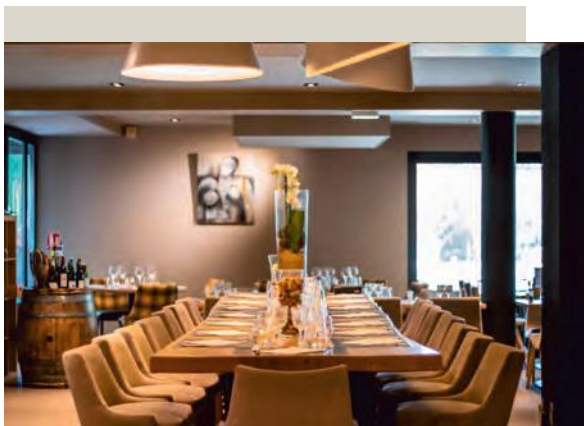
Un lieu unique au coeur du plus grand golf de la région Rhône Alpes.



Le Domaine du Gouverneur rassemble un Hôtel**** doté de chambres spacieuses et confortables, un restaurant ouvert à tous proposant une cuisine du terroir, ainsi que 7 salles de séminaires et banquets pour accueillir tous types d'événements.

Installé dans un cadre exceptionnel, notre Hôtel**** offre 53 chambres et suites, spacieuses, confortables, avec vue sur le golf et ses paysages enchanteurs.

Elles sont réparties entre les anciennes dépendances du Château et la Tour Bourbon, bâtiment moderne accolé au Restaurant. Toutes nos chambres sont climatisées, meublées avec goût, équipées de grands rangements, d'une télévision à écran plat (14 chaînes par satellite), de mini-bar, coffre fort, sèche-cheveux et téléphone. Un plateau de courtoisie vous permettra de vous concocter une boisson chaude à toute heure. Une connexion Wifi est à votre disposition gratuitement sur tout le Domaine. Notre établissement est entièrement non-fumeur.



La Table du Gouverneur s'inscrit tout naturellement dans son terroir et sa gastronomie.

Notre carte met à l'honneur notre patrimoine culinaire et les recettes qui ont fait la réputation de notre région : poissons d'eau douce, cuisses de grenouilles, gibiers, volailles ...

Lieu-dit Le Breuil, 01390 Monthieux • www.domainedugouverneur.fr • 04.72.26.42.00

La CAVE d'Umile
 CAVE à VIN BAR à VIN

04 78 58 08 52
contact@lacavedumile.fr

 lacavedumile
 @lacavedumile



14 route de Monthieux 01390 Saint-André-de-Corcy

Bulletin Municipal de Monthieux N°28 - Parution janvier 2021

Rédaction, documentation, diffusion :

Mairie de Monthieux ; Commissions Bulletin Municipal

Crédit photos et articles :

Associations et Commission Bulletin Municipal

Création : Commission Bulletin Municipal

Conception et impression : Imprimerie des Trois Fontaines

135, rue Hélène Boucher - 69140 Rillieux-la-Pape

Tél. 04 78 88 08 57